

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
« FOREUR - option forages destructifs »

Date de Réception de la Demande :	Junin 2002
Groupe Technique Paritaire du :	12 Septembre 2002
Créé par les CPNE du :	24 Septembre 2002
Numéro Répertoire	CQP N° 029 – 2002 09 24
Renouvelé le	29 septembre 2005
Date d'échéance :	31 Décembre 2008

Demandeur :	FNTP – Fédération Nationale des Travaux Publics
Responsable	SYNDUEX – Syndicat national des entrepreneurs de travaux publics spécialisés dans l'utilisation de l'explosif
Adresse :	3, rue de Berri – 75008 Paris
☎ :	01.44.13.31.86
Fax	01.45.61.04.47

Secteur d'activités	TRAVAUX PUBLICS
----------------------------	------------------------

Description sommaire de l'emploi :
Le foreur réalise seul ou au sein d'une équipe, à partir des directives de sa hiérarchie, les travaux de : <ul style="list-style-type: none"> - foration de terrains en utilisant des matériels adaptés aux conditions du site et aux contraintes d'exploitation du forage, - mise en place, conduite et entretien courant des machines utilisées, dans le respect de la sécurité et des règles de l'art.

Dénomination de la Qualification	FOREUR – option forages destructifs
---	--

Classement de la Qualification	Niveau 2 – Position 2 - CCN ouvriers des TP <i>N.B. : Les salariés, dont la position antérieure est supérieure à ce niveau, bénéficient d'une majoration de 5 points de coefficient.</i>
---------------------------------------	--



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES COMPETENCES ATTENDUES DU TITULAIRE DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE « FOREUR » OPTION FORAGES DESTRUCTIFS ET MODALITES D'EVALUATION

Modes d'Evaluation et Notations du « C.Q.P. FOREUR, option forages destructifs »

Ensemble des compétences à évaluer	Grille d'évaluation			
	Entreprise	Q.C.M.	Jury	
Pôle A : Organisation				
Prendre connaissance du plan de forage	/10	/10	Note Globale	
Préparer le matériel	/10	/10		
Reconnaître les accès	/10			
Déplacer la perforatrice	/10			
Implanter le plan de forage	/10			
Mettre en station l'atelier	/10	/10		
Total	/60	/30	/20	/110
Pôle B : Réalisation				
Réaliser le forage	/20	/10	Note Globale	
Relever les irrégularités rencontrées	/20	/10		
Déplacer l'atelier de forage au trou suivant	/20	/10		
Total	/60	/30	/40	/130
Pôle C : Suivi				
Réaliser les travaux dans le respect des règles de l'art et conformément au plan de forage	/10		Note Globale	
S'auto-contrôler conformément aux instructions reçues	/10	/10		
Respecter le PAQ de l'entreprise	/10			
Respecter en permanence les règles de sécurité individuelles et	/10	/10		
Appliquer les consignes particulières spécifiques aux travaux à réaliser	/10	/10		
Connaître le matériel utilisé	/10	/10		
Entretien du matériel	/10	/10		
Vérifier ses équipements	/10	/10		
Suivre l'usure de ses équipements	/10	/10		
Suivre les paramètres de foration	/10	/10		
Gérer les incidents de foration	/10	/10		
Total	/110	/90		
Pôle D : Comportement				
Transmettre le plan de forage au « boutefeu »	/20	/10	Note Globale	
Etablir le rapport journalier de forage	/20	/10		
Transmettre les consignes au poste suivant	/20	/10		
Total	/60	/30	/30	/120
Ensemble des compétences	/290	/180	/130	/600
NOTE FINALE				/20

Pour obtenir le C.Q.P. le candidat doit recueillir un minimum final de 12/20 (toutes notes < 3/10 (ou 6/20) est éliminatoire).